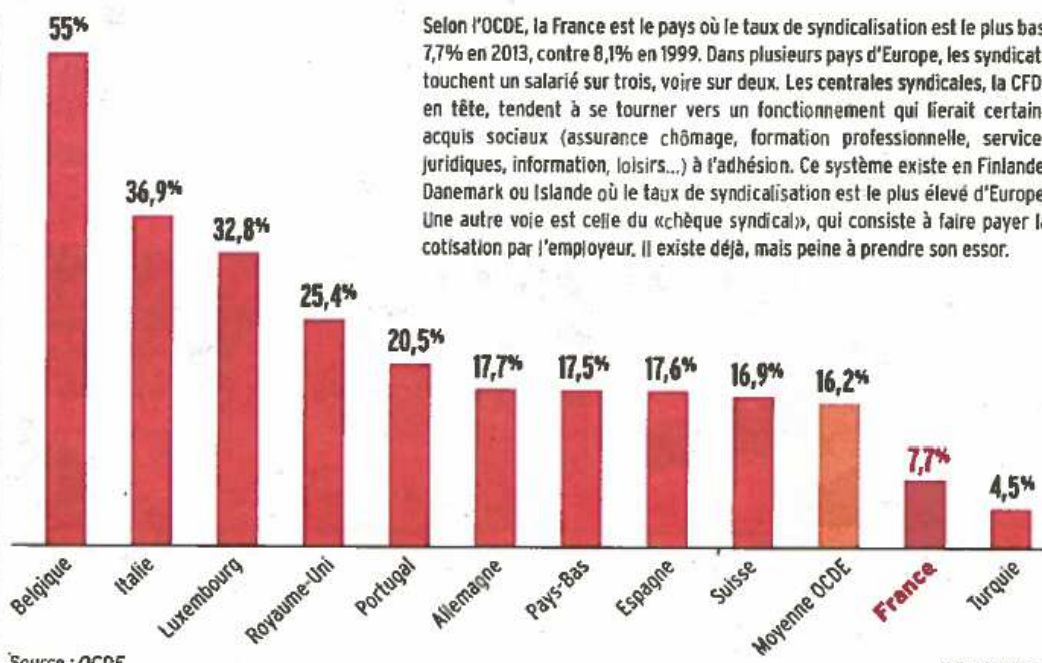




REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 AVRIL 2016

Le syndicalisme français en quête d'un nouveau modèle

Taux de syndicalisation dans les pays de l'OCDE



Selon l'OCDE, la France est le pays où le taux de syndicalisation est le plus bas: 7,7% en 2013, contre 8,1% en 1999. Dans plusieurs pays d'Europe, les syndicats touchent un salarié sur trois, voire sur deux. Les centrales syndicales, la CFDT en tête, tendent à se tourner vers un fonctionnement qui lierait certains acquis sociaux (assurance chômage, formation professionnelle, services juridiques, information, loisirs...) à l'adhésion. Ce système existe en Finlande, Danemark ou Islande où le taux de syndicalisation est le plus élevé d'Europe. Une autre voie est celle du «chèque syndical», qui consiste à faire payer la cotisation par l'employeur. Il existe déjà, mais peine à prendre son essor.

Une sportive propose le plein de gourmandises au sein de la CDC

Amélie Rayrat, 25 ans, classée 15/3 au tennis et habituée à se battre et à monter au filet, notamment sur les courts de la rue des Groies à Châteaubernard, a mis en pratique depuis le début du mois cette combativité dans un autre genre de sport: le commerce ambulancier à bord d'un camion tout neuf, de la restauration rapide. Sous l'enseigne «Lili's Food», elle invite le passant à se mettre à table, à différents endroits de la communauté de communes.

Exotisme assuré

«Ce langage-là parle mieux aux jeunes», prétend Amélie Rayrat dont le menu emprunte son style à toutes les langues, sauf au français: «bagel» pour petits pains troués au milieu; «burritos» pour galettes de blé à réchauffer; «donuts» qui ressemblent à des beignets; cookies; «coleslaw», pour salades québécoises carotte et chou blanc; pstrami, cheddar, pickles...

Exotisme assuré avec ces termes réservés à la nouvelle gastronomie, qui s'adressent à «ceux qui sont toujours pressés pour manger. C'est pour cela que je me gare en zone industrielle», explique la jeune



«Lili» ne travaille que des produits frais, comme les fruits et légumes du domaine du Tambourinour.

Photo CL

femme. D'ailleurs elle précise clairement «Gourmandises à l'américaine». Mais l'honneur est sauf et l'équilibre diététique, aussi: «Tout est équilibré en quantité et qualité nutritive», précise la sportive qui recommande en bas du menu, «Bien manger et bien bouger». Le lundi, on peut vivre l'expérience «Lili's Food» à Merpins, sur l'espace détente; à Merpins, juste après le passage à niveau, sur la route de Gimeux; le mardi, place de la Salle-

Verte à Cognac; le mercredi, place de l'usine Saint-Gobain à Châteaubernard; le jeudi, nouvelle zone industrielle du Pont-Neuf à la sortie de Châteaubernard, sur la route de Salles d'Angles; enfin le vendredi, dans la zone Montplaisir vers les pompiers, à Crouin.

Jacques DESCHAMPS

Contact pour réceptions ou réunions entre amis au tél. 06 65 68 09 54.

■ L'opération culturelle financée par Hennessy et gratuite, fait un véritable tabac ■ Jeudi dernier, le spectacle au menu du mois a encore fait le plein ■ Conquis, public et professionnels en redemandant.

Les Quais sur les rails du succès

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Des places qui s'arrachent comme des petits pains. Parfois en à peine quelques minutes. Chaque mois, une semaine jour pour jour avant le rendez-vous, à 8 heures tapantes, c'est la ruée sur le site www.lesquais.fr. Que la jauge de l'espace Jean-Michel-Wilmotte où se déroulent les spectacles soit en configuration maximale - comme pour le concert de Jeanne Addé en janvier (400 places) -, ou minimale - comme jeudi dernier pour la pièce de théâtre «Candide l'Africain» de la Cie burkinabée «Marhayassa» (120 places) -, «Les Quais ici ou ailleurs» à Cognac font invariablement le plein.

«Une porte ouverte à tous sur la culture»

«On a beau avoir changé les horaires pour l'ouverture des réservations [minuit autrefois, NDLR] afin d'essayer de contenter le plus grand nombre, le site internet est quand même régulièrement pris d'assaut. On est ravi de cet engouement et désolé à la fois de ne pas pouvoir accueillir plus de monde, faute de places suffisantes», confie Clotilde Gielen, la responsable de la communication régionale de la société Hennessy, qui finance cette opération à succès entièrement gratuite. Lancée en janvier 2014, elle propose à tous les publics de s'évader et d'aller à la découverte,



À l'image de «Candide l'Africain», jeudi soir, mêlant Voltaire et la culture, la danse et les rythmes africains, la programmation des «Quais» fourmille de propositions inédites et de grande qualité.

Photo Christophe Barraud

une fois par mois, un jeudi en règle générale, de tous les territoires artistiques: cinéma, musique, théâtre, danse, mais aussi mime ou marionnettes...

«L'idée est d'offrir à chacun la possibilité de pouvoir assister à un spectacle, parfois inédit, d'aller à la rencontre d'artistes de renom, de talents émergents sans que ça lui coûte. C'est dans cet état d'esprit que cette opération a été conçue, comme une porte grande ouverte à tous sur la culture à travers des propositions variées, pointues parfois, souvent inattendues, mais toujours accessibles», indique Raphaël Gérard, chargé de la programmation de ces «Quais». «C'est zéro risque en plus, si ce n'est celui de s'ennuyer si on n'aime pas», sourit-il.

Ce qui n'est jamais le cas pour des spectateurs toujours unanimes sur la qualité des spectacles et nombreux à chaque fois à prolonger le plaisir avec les artistes à leur sortie de scène autour d'un cocktail offert par la maison. «Comme toujours, c'est un bon-

heur», s'enthousiasmait ainsi une habituée du rendez-vous, jeudi dernier. Il pleuvait à verse dehors à l'heure de quitter le site. «Le soleil était à l'intérieur, pas grave!», glissait une autre spectatrice ravie. Comme l'était aussi Guy Giroud, le metteur en scène de ce surprenant «Candide l'Africain», conquis par le lieu et l'opération.

Des surprises à venir

«Se retrouver devant un public aussi proche et qui vibre instantanément, c'était super-agréable et nouveau pour nous qui n'avons pas l'habitude de jouer dans des salles aussi petites», confiait-il. Et d'ajouter: «Nouveau aussi d'être sollicité par un mécène qui offre ces spectacles, c'est à souligner.» Ce qu'il ne devrait pas manquer de faire auprès de ses confrères et servira à alimenter les bonnes ondes

qui rayonnent déjà dans le monde du spectacle autour de ces «Quais». «On commence à être bien identifié dans ces réseaux, c'est une bonne chose, les spectacles viennent à nous aujourd'hui, le choix s'élargit», se félicite Raphaël Gérard, qui a déjà bâti une bonne partie de la programmation de la prochaine saison. Elle sera dévoilée en septembre.

«Il y aura encore de belles surprises», promet-il. Et d'inviter le public «à être curieux» et continuer à profiter de ces cadeaux artistiques. Deux sont encore à l'affiche d'ici la coupure estivale: le jeudi 12 mai avec une sélection de courts-métrages en écho au Festival de Cannes; le jeudi 23 juin pour un concert de la chanteuse marocaine Oum mêlant jazz et Orient. Reste à ne pas rater le coup de sifflet des réservations pour espérer y assister.



Jeanne Addé, ici à La Nef d'Angoulême, est l'une des perles dénichées par les «Quais» où elle a joué en janvier, alors au tout début de son ascension. Archives Renaud Joubert

Impôts : cap sur la déclaration en ligne

FISCALITÉ Déclarer ses revenus en ligne sera obligatoire pour tous en 2019. En Charente, 25 000 foyers fiscaux seront concernés dès 2016

En avant tout sur la dématérialisation des démarches fiscales. À l'heure où les documents de déclaration des revenus sont arrivés dans les 205 000 foyers fiscaux charentais, Marie-José Guichandut, directrice des Finances publiques de la Charente, rappelle qu'en 2015, seuls 30 000 (31%) d'entre eux ont opté pour la déclaration par Internet. « On peut faire beaucoup mieux, ce chiffre reste inférieur à la moyenne nationale (40%). »

De toute façon, il va falloir s'y mettre : en 2019, la déclaration en ligne sera obligatoire pour la totalité des foyers. En 2016, ceux dont le revenu fiscal de référence est supérieur ou égal à 40 000 € sont déjà concernés. Soit 25 000 foyers fiscaux, « dont la moitié déclarait déjà leurs revenus en ligne ». Le seuil descendra à 28 000 € en 2017 et 15 000 € en 2018... Un bouleversement progressif qui doit permettre aux services fiscaux de lever les dernières craintes des administrés

attachés à la déclaration papier. Au-delà du bénéfice écologique de la démarche, la déclaration en ligne offre quelques avantages.

À commencer par un délai supplémentaire, aussi bien pour la déclaration (24 mai au lieu de 18 mai) que pour le paiement. Le contribuable connaît, par ailleurs, dès la déclaration effectuée, le montant de l'impôt dont il doit s'acquitter. Et sa déclaration est modifiable à tout moment, jusqu'à la date limite du 24 mai.

Avis immédiat

Une nouveauté cette année : la déclaration en ligne génère automatiquement un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu. « Ce document remplace l'avis de non-imposition, pour les contribuables concernés, et peut servir de justificatif pour la CAF, la cantine, etc. »

Mieux vaut donc ne pas tarder à créer, sur le site impots.gouv.fr, son



Marie-José Guichandut, directrice des Finances publiques. C. LEVAIN

espace personnel désormais doté d'une messagerie sécurisée. Pour les contribuables qui seraient encore mal à l'aise avec le système, les services fiscaux disposent d'un poste informatique pour le public au sein de chaque service des impôts des particuliers (Soyaux, Barbezieux, Cognac, Confolens, Ruf-

fec) et dans les centres de finances publiques de Chasseneuil, Saint-Claud et Villebois-Lavalette.

Rappelons également que le paiement en ligne (ou le prélèvement) de l'impôt sur le revenu sera obligatoire, dès 2016, pour tout foyer dont la contribution dépasse 10 000 euros.

CHASSORS

Réunion d'étape pour les élus départementaux

Lundi dernier, Jérôme Sourisseau (UDI) et Catherine Parent, conseillers départementaux du canton de Jarnac, ont réuni l'ensemble des élus et des présidents d'associations de leur circonscription pour une réunion d'étape à la salle des fêtes de Chassors.

Quelque 70 personnes sont venues écouter le bilan et les projets de la nouvelle majorité départementale. « Nous ne sommes pas là pour célébrer nos un an mais pour vous rendre des comptes », a introduit Catherine Parent.

Les vice-présidents et conseillers présents ont tour à tour présenté leur domaine de compétence. Brigitte Fouré, première vice-présidente en charge des solidarités pour l'enfance et la famille, a rappelé que le Département consacrait 23 millions à cette matière et que près d'un tiers des agents s'y consacrent, soit 861 personnes. Elle a aussi rappelé le rôle des neuf Maisons départementales des solidarités.

Le point sur les dossiers

Jacques Chabot, chargé de la mise en place du très haut débit, a souligné que la Charente a budgétisé 26 millions d'euros sur ce dossier. Marie-Henriette Beaugendre, en charge de l'environnement et de la préservation des ressources, a principalement parlé du fleuve Charente et des travaux sur les retenues de Jarnac et Gondreville. Puis Didier



Jérôme Sourisseau. ARCHIVES PH.M.

attelé aux travaux routiers entrepris par le Département sur le secteur.

Jérôme Sourisseau, notamment en charge des solidarités territoriales, a clôturé la soirée. Il a évoqué quelques projets structurants sur le secteur du Jarnacais à commencer par l'école départementale de feu qui a pris un peu de retard à cause des fouilles. Le projet du Plateau Feu Alcool est toujours d'actualité, des négociations pour un cofinancement avec les maisons de cognac sont en cours.

Enfin, concernant les aides du Département et le sous-poudrage dénoncé pendant la campagne, désormais les subventions de moins de 500 euros ne seront plus données et un système de contractualisation sur trois ans est mis en place avec les EPCI pour favoriser les grands projets.

Net refus des actions correctives

Mercredi se tenait la réunion de conseil municipal à laquelle était conviée Nathalie Bajata, directrice financière et pôle ressources de Grand Cognac, venue parler de l'action mise en place par en février 2015. Confiée à Ecofinances, cette étude concerne les bases fiscales économiques de la communauté de communes, ainsi que les bases fiscales des ménages pris individuellement.

L'objectif est d'apporter une meilleure équité au niveau des impôts tant d'habitants que fonciers. Certaines personnes omettent - volontairement ou pas - de déclarer des agrandissements, des piscines, des installations de chauffage, etc. Et des écarts se creusent ainsi entre les administrés bénéficiant souvent des mêmes aménagements.

Au niveau des entreprises du Cognacais, 37 % ne reçoivent pas leur état d'imposition car ne sont pas répertoriées ; le fisc n'ayant pas le temps de les relancer, elles ne paient donc pas d'impôts ou encore affichent une valeur locative nulle, etc. Pour les ménages, chaque Conseil décide pour sa commune. Les actions correctives portent sur les logements vacants, c'est-à-dire vides d'occupants et de meubles, sur Javrezac, 14 sont déclarés en catégo-

ries 7 ou 8 (« vacants » ou « insalubres »). L'appellation « insalubre » s'applique aux logements ne bénéficiant d'aucun chauffage.

Concernant les actions correctives, en cas d'accord, il y aurait eu concertation entre le maire, les élus et les services fiscaux. Mais cette proposition a obtenu 12 voix contre et 3 abstentions. Elle n'a donc pas été retenue.

Place au budget

Ensuite, le budget primitif 2016 a été voté. Il s'équilibre en fonctionnement à hauteur 602 236 €, soit moins 4,63 % par rapport à 2015. Pour les investissements, le budget s'équilibre à 199 700 € et voté à l'unanimité. La maire Pascale Belle a ajouté qu'au vu des emprunts en cours, principalement contractés pour les travaux de la traversée du bourg, la capacité de désendettement de la commune est estimée à trois ans, soit 697,96 € par habitant.

Pour les subventions aux associations, elles ont été maintenues par rapport à 2015. Une subvention exceptionnelle a été octroyée à l'étoile Sportive pour aider au financement d'un système d'arrosage du terrain. Une réserve de 1 400 € est prévue pour des demandes imprévues.

Colette Guné



Nathalie Bajata et le maire Pascale Belle. PHOTO C.-C. G.